Les Fêtes de Kiel Londres, 30 mai. — Trois navires de guerra italien ont arrivés à Portland; ces vaisseaux feront partie d escadre italienue qui assistera aux fêtes de Kiel.

courts, or mai. — Irots navires de guerra italiens sont arrivés à Portland ; ces vaisseaux feron partie de l'escadre italienne qui assistera aux fétes de Kiel.

Lue note discordante

Paris, 30 mai. — La Gazette du fikin et de Westphatte publie un article qui jette une note discordante au mitten de la jore des préparatits qu'on fait pour l'inauguration de la jore des préparatits qu'on fait pour l'inauguration de canal de la Baltique è la meron les contentement dans les cercles les plus éloignés. Le grand diner que donnera l'empereur, le 19 juin, à ses mvités, coutera 425 francs par couvert. L'exemple de luxe déployé par le gouvernement de l'empire exerce ailleurs une influence fâcheuse, qui ressort surfout des préparatifs que l'on fait pour la fele.

30 calcule, d'autre part, à propos du banquet qui sera offert par la ville de llambourg a l'empereur, que les contribuables hambourgeois aurout à payer une somme de y'fr. 75. En outre, la ville de llambourg fait principal de l'Alster au moyen d'un dispositif de pitolis; aussitôt après la fête, elle sera supprimée.

30 croit que l'appoint total des dépenses qui incomberont à la ville de llambourg dat se le sera supprimée.

30 croit que l'appoint total des dépenses qui incomberont à la ville de llambourg despenses qui incomberont à la ville de l'alambourg despenses qui ville de l'alambourg despenses qui incomberont à la ville de l'alambourg despenses qui ville des depenses que devense nu devenuent venir d'aussi ruineuses prodigatiés, dont le but n'est qu'un échange de prévenances niternationales.

L'empereur Guillaume à bord du « Hoche »

de prévenances internationales. »

L'empereur Guillaume à bord du « Hoche

NOUVELLES DU JOUR

Les économies apportées par M. Ribot
Paris, 30 mai. — Du Rappel de domain :
« Nous croyons savoir que l'ensemble des économies
qu'apportera M. Ribot à la commission s'élève à 13 mililons environ, dont 6 milions sur la guerre, 2 1/2 sur la
marine et 8 sur les travaux publics.
Ce chiffre permettrait de renoncer à la création tant
critiquée de l'impôt sur les domestiques.
Mais la commission, font en acceptant ces 13 millions,
offectuera d'autres économies; qite vent trouver dans
des réductions les 36 millors d'insuffisance du budget
primitif et garter les 25 millors d'insuffisance du budget
primitif et garter les 25 millors d'insuffisance du ces successions pour compenser un dégrévement en faveur de
l'agriculture.

La reforme des boissons
Paris, 30 mai. — La serie des amendements au projet
le réforme des boissons continue.

M. Delafosse propose que le récoltant qui distille les
vins, cidres, etc., provenant exclusement de sa récolte
a pour sa consemmation soit affranchi de taxe et de

gge. Guillemin voudrait que la taxe soit triplée pour le de luxe, c'est-à-dire ceux dont la valeur déclarée es frieure à 60 fr. l'hectolitre. L'affaire des chemins de fer du Sud

blique.

Paris, 30 mai. — M. bupuy Dutemps, ministre des traraux publics, a fait signer aujourd'hui au Président de
a République un décret réorgansant completement le
controlle des Compagnies de chemins de fer.

Bustiant les ongagements qu'il avait pouvant la congagements qu'il avait pur de des la compagnies de la compagnie de la comportante réforme un caractère définitif et touts les grantite de sincérité et d'autorité nécessaires pour que le
controlle soit à l'avenir un contrôle sorteux.

Un rapport adressé par le ministre au Président de la
tépublique, et qui précède le décret, indique très nettement les points essentifs de cette réforme qui a en outre
e mérite de fixer et d'amétorer la situation des foncionnaires du contrôle.

Paris, 30 mai. — Demain doit paratire à l'officiel un
pressent des la contrôle.

tionnaires du controle.

Paris, 30 mai. — Demain doit paraître à l'Officiet un décret rendu par le Président de la léquidique, sur la proposition de M. Dupay-Dulemps, ministre des Travaux dans les chemis à l'organisation du service de controle dans les chemis à l'er.

Ce décret divise le contrôle de chaque compagnie en trois branches.

ommerciale. À chaque branche du contrôle sont affectés des contrô enrs comptables dont la mission est désormais parfaite

A chaque branche du contrôle sont affectés des contrô-leurs complables dont la mission est désormais parfaite-ment définie et complètement déterminée. Aucun fonctionnaire ou agent attaché au service du contrôle d'une compagnie ne pourra être autorise à en-trer dans celte compagnie, et ne pourra être attaché au service du contrôle d'une compagnie dans laquelle il a servise l'al cesse de contrôler cette compagnie on de servis l'al rà cesse de contrôler cette compagnie on de servis l'al rà cesse de contrôler cette compagnie on de servis l'al rà cesse de contrôler cette compagnie on de ces nouvelles bases doit amener de notables diminutions dans tes garanties d'intérêt données par l'Etat.

L'anniversaire de la mort de M. Carnot aris, 30 mai. — Le service anniversaire que M not veut faire célébrer aura lieu à la Mageleine

ionie, de gouvernement ont annoncé qu'ils tà cette cérémonie religieuse qu'à titre indicontre, c'est en corps que le Président de si les président des Chambres et les ministres, au Panthéon, le même jour, aussitot après e La Madeleine.

visite des membres du gouvernement, le Panthéon restera ouvert toute la journée au pourra défier devant la sépulture du défant

dent. deuil que porteront les officiers des armées d et de mer ne durera que pendant la journée du 2 C'est également pendant cette journée seulemen

de 1870

Paris, 30 mai. — Voici le lexit de l'exposé des motifs lu projet d'érection d'un monument commémoratif de la guerre de 1870, déposé avjourd'ini par M. Ribot.

« Messieurs, le Gouvenment de la République a pensé qu'après les vingt-cinq années qui se sont écoulées depuis la guerre de 1870, il couvenait de marquer par la construction d'un monument national, en même temps que la permanence de nos souvenirs, la profondeur de notre gratitude envers ceux qui sont morts pour la décesse de la Patrie.

» Yous avons l'atrie.

» Yous avons l'uniter à ce patriolique hommage.

La suppression des receveurs particuliers des finances

Paris, 30 mai. — Le président du conseil déposera la

rempites par les trésoriers payeurs généraux, sauf dans quefques villes comme le Havre. Dunkerque, etc. où seront établies des succursales de la trésorerie générale.

Le même projet substitue un traitement fixe avec fonds d'abonnement aux remises actuellement reçues par les percepteurs. Cette transformation permettrà de réduire le nombre des perceptions.

Le droit d'association

Paris, 30 ma. — MM. Goblet et Lefoulon viennent de tédiger un contre projet à la proposition de loi de M. l'abbé Lemire sur la liberté d'association. En voici une succincte analyse:

Les auteurs demandent d'abord l'abrogation des articles 291 et stivants du Code pénal et de la loi du foavril \$33.

Ils reconnaissent à toutes les associations de personnes le droit de se lormer librement, sans autorisation ou déclaration préalable, pourvu que ieur objet ne soit contraire ni aux lois, ni aux bonnes meurs, ni à l'ordre public. La dissolution de l'association pourrait être pronouce, en cas de crimes, délits ou contraventions commis par ses inembres.

Mais en ce qui concerne les associations de plus de cinq personnes se proposant d'habiter et de vivre en compart ses membres, délits ou contraventions commis par ses inembres.

Mais en ce qui concerne les associations de plus de cinq personnes se proposant d'habiter et de vivre en compart de comment de de leur formation; de communiquer à l'autorité administrative les noms, prénoms, domicile et qualité des membres de l'association, ses statuts et son objet d'exclure tout étranger de son sen; et de se son une le de leur formation; de communiquer à l'autorité administrative les noms, prénoms, domicile et qualité des membres de l'association, ses statuts et son objet d'exclure tout étranger de son sen; et de se son objet d'exclure tout étranger de son sen; et de se son objet d'exclure tout étranger de son sen; et de se son objet d'exclure tout étranger de son sen; et de se son objet d'exclure tout étranger de son sen; et de se son objet d'exclure tout étranger de son sen; et de se son objet d'exclure

profit d'établissements consacrés à des œuvres d'utilité publique. Il stipule que foules les associations actuellement existantes et jouissant de la personnalité civile seront tenues de se pourvoir, à l'effet d'obtenir, s'il y a lieu, la confirmation du privilège qui leur a été accordé; et c'est le Parlement qui statuera sur leur demande, qui fera l'objet d'un projet de loi.
Le dispositif comporte encore des pénalités d'amende et de prison pour les infractions à la loi et se termine par une clause d'interdiction des sociétés secrétes.

Réception de M. José Maria de Heredia À l'Académie
Paris, 30 mai. — C'est aujourd'hui qu'a eu lieu, à l'Académie française, la réception de M. José Maria de Heredia, ét au fauteut laisse vacant par la mort de M. Charles de Mazade. C'est M. François Coppée qui a répondu au nouvel académicle.

lderedia, élu au fanteuil laissé vacant par la mort de M.
Darries de Mazade, C'esti, N-rançois Coppée qui a répondu
au nouvel académicien.

Voici quelques extraits du discours de M. de Héredia:

« Ein m'accuoillant dans voire compagule, Messieurs,
cous avez consacré mon adoption par la France. La
extra de la marcha de la première qui m'ait charmé par la
eveur; sa langue est la première qui m'ait charmé par la
eveur; sa langue est la première qui m'ait charmé par la
eveur; sa langue est la première qui m'ait charmé par la
eveur; sa langue est la première qui m'ait charmé par la
eveur; sa langue est la première qui m'ait charmé par la
eveur; sa langue est la première qui m'ait charmé par la
eveur; sa langue est la première qui m'ait charmé par la
eveur, sa langue est la première qui m'ait charmé par la
deux fois Français.

Après cet exordre, fort applaudi, M. de Hérédia raconte la vie de M. de Nazade, son prédécesseur. L'orateur passe rapidement sur M. de Mazade historien; chemin faisant, it di un mot de la Hévolution Française.

M. de leredia fait ensuite l'éloge de Lamartine, sur

**1 Lamartine — son rom doucement sonore est le premier no.a de poète qui ait caressé mon oreille, ses vers
sont les premiers que ma mémoire at relenus, so vers
sont les premiers que ma mémoire at relenus, so vers
sont les premiers que ma mémoire at relenus, lorsque,
tont pelit enfant, je m'agenouillais dans le grand lit
maternel et que, joignant les mains, e récitais mot pour
mot suivant une voix bien chère qui s'est tue depuis
hen longteuns la price matinale: « o père qu'adore mon
père l'a.

Après un parailièle de M. de Heredia entre Lamartine

re! **
Après un parallèle de M. de Heredia entre Lamartin Victor Hugo, l'orateur s'élend complaisamment su uter des « Méditations », puis, dans une contre péro ison, M. de Heredia salue une dernière fois M. de Ma

ade.
L'Orateur termine par quelques paroles de raillerie très
ne à l'adresse des poètes décadents et des esthètes,
mis des obscurités symboliques.
Angleterre et l'expédition de Madagascar

Angreterre et l'expedition de Madagascar Londres, 30 mai. — A la Chambre des communes, sir sismeed Bertlett demande si l'altention de sir Edward riev a été appelée sur les lettres de Bernett Burrlègh, unbilées récemment par le Deily Telegraph et sur l'ap-el adressé par la reine de Madagascar à la Grande-bretagne; entin si le gouvernement auglais veut offrir es bons offices pour arrêter la guerre, si c'est encore cossible, et pour sauver ce peuple chrétien, qui pro-resse de la ruine dont il est menacé, par une invasion nilitaire.

gresse de la ruine dont il est menacé, par une invasion militaire.

Sir Edward Grey répond que depuis que sir Bertlett lui a adressé sa question; le temps lui a fait défaut pour prendre connaissance des lettres publiées par le Daily Telegraph; quant à l'appel de la reine de Madagascar, il n'a point été reçu au foreign office.

Le gouvernement anglais verrait avec la plus grande salisfaction une solution pacifique du différend francoinca; mais, ajoute sir Grey, il n'y a nul esport que le moyen suggéré dans la question de sir Bertlett puisse Doniribuer à ce résultat.

M. Ribot, ministre intérimaire de l'intérieur Paris, 30 mai. — En l'absence de M. Leygues, qui accompagne dans son voyage le Président de la République, M. Rirot, président du conseil, prendra l'interim du ministre de l'intérieur.

Ex Commission des douanes

Paris, 30 mai. — La Commission des douanes s'étai èunie aujourd'hui sous la présidence de M. Méline. Il y a été traité de la question des plombs argonitières t de la question des sucres extra européens. Sur le premier point la commission a décidé de m in-nir ses conclusions sur les droits relatifs aux plombs t elle a chargé M. Réné Brice de rédiger un rapport sup lémentaire.

lémentaire. La commission a ensuite remis à 1sa prochaine séan étude du texte de la proposition de M. Lenard, tenda frapper d'une surlaxe les sucres étrangers extra-eur éans

irapper d'une surtaxe les sucres cirangers extra-éens.

Les félicitations du clergé français

au cardinal Langénieux

Paris, 30 mai. — Les prêtres des décanats de Maub

2e section) de Saint-Jean-Baptiste de Dunkerque
ourcoing, les prêtres du doyenné de Plétan (diocé
tennes), de Sasilhen (Ardèche), du canton de Saisire-des-Loges (Vendée) et un groupe de prêtres du
ogos ont envoyé respectivement une lettre de fél
tons au cardinal Langénieux pour la lettre qu'il aadr
Mgr de Beauvais.

Une de ces lettres d'adhésion se termine par ces i .
Nous, prétres, nous prierons pour que tout décisions soient prises dans l'union, dans la dign dans la sagesse, et pour que le Saint-Esprit éclaire éveques, qui sont nos chefs spirituels. »

Le privilège des bouilleurs de crû
Paris, 9 mai.— M. l'abbé Lemire dépose les péti des cultivateurs faisant partie de l'association agre de la commune de Blaringhem et qui conaudent la pression du privilège des bouilleurs de crû et la soit internationale de la question monétaire.

Le duc d'Orléans

Séville, 30 mai. — Le yacht Amélie est parti pour Gi brallar ayant à bord le duc d'Orléans. Sur le quai, au moment du départ, se trouvaient Mm la duchesse de Montpensier et les autorités. Le duc d'Or léans a fait cadeau de sa photographie portant une dédi cace à chacun des doclours qui l'ont soigné.

icans a fait cadeau de sa photographie portant une dédicace à chacun des docteurs qui l'ort soigné.

Les héritters de la marquise du Plessis Bellière
contre Léon XIII. Le Pape condamné

Montdidier, 30 mai. — Le tribunat civil a rendu son
ingement dans l'affaire de la succession de la marquise
du Plessis Bellière. Comme one sain, as pulles du procès daieni, d'une part S. S. le par Léon XIII et al procès daieni, d'une part S. S. le par Léon XIII et al propart, les consorts de Vau freiand qui lout d'abord, n'avaient
pas attaqué le testament de la marquise, mais qui, à la
suite de l'arrêt de la cour d'Amiens, donnant gain de
cause aux premiers hertiters, ont revendiqué, eux aussi,
la qualité d'héritiers de Mme du Plessis-Bellière.

M' Waldeck-Rousseau, qui su présentait pour le Pape,
à la barre du tribunal de Montdidier, avait déposé des
conclusions tendant à ce que les consorts de Vaurfeland
reconnussent comme valable le legs universel fait à Léon
XIII par la marquise, leur parente, dont ils sont les hériliers légilimes et naturels. Le tribunal a aujourd'hui
rejeté la demande du Pape contre les consorts de Vaurfeland et l'a condamné aux dépens.

Le démembrement de la colonie du Soudan
Paris, 30 mai. — D'après le Temps, la désignation éventuelle du colonel archinard à la succession de M Grodel,
comme gouverneur du Soudan, aurait été précédée et
accompagnée de demandes de concours adressées par leministre à des gouverneurs civils d'autres colonies.
La décision dont il s'agit aurait, parait-il pour conséquence, ajoute notre confrère, le démembrement de la
colonie actuelle du Soudan.

Une pétition des Egyptiens aux dépuées français

adiciarie internationate, garante de teurs incerces et ue eurs biens. »
Plus loin les Egyptiens protestent contre la mise à la etraite prénaturée d'un magistrat, « procureur général ntègre, savant et indépendant qui assurait la sécurité à ous les justiciables et son remplacement par « un conseiller judiciaire anglais qui a été imposé au pays ». On reut en outre supprimer toute indépendance aux foncionnaires de l'ordre judiciaire, en transmettant leurs pouvoirs aux préfets de province, c'est-à-dire à des foncionnaires de l'ordre administratif, »

Honnaires de l'ordre administratit."

Les courses de Longchamps

Paris, 30 mai. — Prix de Montgerault: 1er, Danubienne; 2, Carnaval; 2e, Leducleur. — Prix de Senailly
ler, Emeraude; 2e, Lubin; 3e, Lagrange. — Prix de Lon
cay: 1er, Ville de Limmermont; 2e, Charlemagne; 3e,
Gibraltar. — Prix de Malteret: 1er, Merlin; 2e, Mahogany;
9, Donfront. — Prix de Viétot: 1er Bollde; 2e, St.-Lea. —
Prix de Royallien: 1er, Portugal; 2e, Capulet; 3e, Lan
cier.

L'antisémitiste à Vienne

Vienne, 30 mai. — Dans rélection pour le poste bourgmestre qui a en lieu hier mercredi, M. Lueger, tisémiste, a été êtu at roisième tour de scrutin a juste la majorité nécessaire de 70 voix. Il y a ou bullelins blancs, 7 voix perdues.

M. Lueger a déclaré ne pas accepter le résultat de bulletins blancs, 7 voix perdues.

M. Lueger a déclaré ne pas accepter le résultat de cyote et a demandé qu'il fût procédé à un nouveau tot de scrutin.

de scrutin.

Le quatrieme tour de scrutin pour la nomination de bourginestre n'a pas donné de résultats, M. Luege n'ayant recueilli que 65 voix. La sance est levée, La suite des scrutins pour l'élection du bourginestre est ajournée au 31 mai.

Saint-Pétersbourg, 30 mai. — M. de Giers vient d'étommé ministre plenpotentiaire auprès de la Républiqu

Situation météorologique. — Roubeix mai.— Hauteur barontérique : 760 Température 7 heures du matin 19 degrés au-dessus de zéro. 1 — du soir 21 — au-dessus de zéro. 4 — 24 — au-dessus de zéro.

HUILE DU CONGO parfume la chevelure.

CHRONIQUE LOCALE ROUBAIX

Une revue de la gendarmerie. — M. le généra de division Potelleret, président du Comité techniqui de la gendarmerie, à Paris, a passé, jeudi matin, er revue, dans la cour de la caserne, rue des Arts, le brigades de gendarmerie de Roubaix, Tourcong Lannoy, Wattrelos, Quesnoy-sur-Deule, Cysoing e Halluin. M. le général Potelleret a félicité les hom mes de leur bonne tenue et de leur esprit de disci-pline.

mes de leur bonne tenue et de leur esprit de discipline.

Les messes de la Pentecote. — Dans toutes les paroisses, les chorales et les maitrises se préparent activement aux chants par lesquels elles doivent rehausser l'éclat de la solennité de la Pentecôte.

A Scint-Martin, les chours mixtes, sous la direction de M. Brequet, exécuteront la messe solennelle de E. Bouchière, maitre de chapelle de la Truité-Les soli seroat chantés par MM. Paul Grumiaux, ténor, Demartelaire, baryton et Lodowick, basse. Dans cette messe sera intercale le Crecto de Gigout, dont M. Alfred Simoens chantera les solos. M. Brequet interprétera le Benedictus, avec accompagnement de violoncelle et checurs.

A Notre-Dame, la chorale fera entendre, avec accompagnement d'orgue, la magistrale messe solennelle en si bémol de Niedermeyer pour cheurs mixtes, messe que cette société a déjà interprétée avec tant de succès le jour de Pajues.

A Sainte-Etusachth, la chorale du cercle Saint-Eloi exécutera la messe de Dom Alphonse avec le Creto de Nicou-Choron, pour lesquels M. Seutin, organiste de la paroisse, a écrit spécialement une orch stration en conformité parfaite avec le caractère de ces ceu-

La circulation des tramways. — Par suite de la visite des chevaux par la commission nullitaire de classement, qui aura lieu aujourd'hui vendredi, le service des tramways ne sera pas régulier; ce service reprendra son cours normal au fur et à mesure que les chevaux seront examinés.

Le vol de tissus chez M. Wattel. — Une confrontation à la frontière. — Une confrontation à la frontière. — Une confrontation à u lieu jeudi vers deux heures de l'apprès-midi à extrème frontière, au Cuirassier, au sujet du vol de lissus commis nuitamment, en novembre dernier, dez M. Fournez, procureur de la Republique à Lille set arrivé en voiture. Il n'était accompagné d'auen membre du Parquet, M. le procureur de la République s'est rencontré à la frontière avec le parquet de Courtrai, représenté par M. Huytens de Terbecq, procureur du Roi, De Haene, juge d'instruction et Bouttens, grefier.

Courtral, représenté par M Huytens de Terbecq, procureur du Roi. De Haene, juge d'instruction et Boutlens, greffier.

Deux gendarmes de Lille ont amené un des auteurs présumes du vol, Antoine Lejeune, demeurant rue du Petit-Village, à Tourcoing, et qui a déjà subì à la prison de Lille une détention préventive de sept mois de prison. Sur la frontière belge se trouvait entre deux gendarmes de Courtral un autre auteur présumé du vol, Victor Demoor, sujet belge, demeurant rue des Carliers à Tourcoing, arrêté en Belgique il y a huit mois. Demoor vient d'ailleurs d'être condamné à vingt-quatre mois le prison par le tribunal correctionnel de Courtral pour vol de montres en France.

Lejeune avoue avoir fait le guet, tandis que Demoor aurait enlevé 5 à 6 pièces de tissus. Demoor, d'alleurs, nie entièrement le fait, et prétend que s'il est condamné, à sa sortie de prison, Lejeune passera un mauvais quart d'heure.

Demoor accuse également un certain Van Coppenole, suite belge. comme étant par de la content de la content passera un mauvais quart d'heure.

leurs, nie entierement le fait, et pretend que s'il est condamné, à sa sortie de prison, Lejeune passera un mauvais quart d'heure. Demoor accuse également un certain Van Coppenoile, sujet beige, comme étant un des auteurs du yol, tandis que Lejeune prétend n'avoir pas vu cet individu la nuit du vol.

La confrontation s'est terminée vers quatre heures. M. Fournez, procureur de la République, est repartien voiture à la gare de Tourcoing, où il a pris le train de 5 h, 07 pour Lille. Le Parquet de Courtrai a pris le train à Mouscron à 5 h. 53.

Une arrestation pour vol. — Il y a quelques jours M. Dorchin, menuisier, demeurant rue de Leus, chargeait un journalier, Vincent Hasquette, agé de 53 ans, domicilié à la Nouvelle Clef d'Or, rue du Chemin de Fer, de prendre à la gare une caisse contenant des outils et de la conduire chez lui.

En route, Hasquette ouvrit le coffre et s'empara d'une partie des outils et de la conduire chez lui.

Jeudi matin, la police de sùrcté a procédé à l'arrestation du coursier infidèle, qui a été écroué au dépôt de police du premier arrondissement.

Un enfant qui tombe par une fenètre. — Le fils de M. J.-Bte Bocktals, âge de 6 ans, demeuran Newton, jouait, jeudi matin, dans une chambre si tuée au premier étage de son habitation, quand, s'é tant penché sur l'appui d'une fenètre, il perdit l'é quilibre, passa à travers les vitres de la véranda et vint s'abattre sur le carrelage de l'arrière cuisine.

ine. Dans sa chute le jeune enfant s'est fracturé plu ieurs côtes et a reçu de nombreuses contusions su Dans sa chute le jeune enfant s'est fracture pu sieurs côtes et a reçu de nombreuses contusions su loutes les parties du corps. M. Leurelle, médecin, appelé en hâte, a déclar-qu'à moins de complications ultérieures, les jours de l'enfant n'étaient nullement en danger.

Le noyé du quai de Wattrelos. — Nous avons nnoncé, en temps et lieu, qu'un jeune homme pa-aissant agé d'une vingtaine d'années avait été retiré nort du canal, quai de Wattrelos, et transporté à la forque.

Quelques iours après le cadavre fut enterré sai que son identité ait pu être établie. Jeudi matin, un-personne, s'étant présentée à l'Hôtel-Dieu, exami-attentiversent les vétements du noyé et les reconnu pour avoir apparienu à un nommé Abelart Stalens agé de 20 ans, appréteur, habitant le n° 69 de la ru d'Inkermann.

Pour cause de réparations, l'établissement dans Saint-Antoine sera fermé le lundi de la Pe

Une arrestation pour vol. — En vertu d'un mand d'arrêt décerné par M. Bottin, juge d'instruction à Lill-les agents de sûreté Cuvelier et Planequart ont arrêt merrerdi à 10 heures d'a soir, rue Vaucanson, une fil soumise Claire Colpart, àgée de 31 ans, inculpée de vo lette pegsoune e cité érouée au dépôt de poice du per mier arrondissement, en allendant son transfert à Lille mier arrondissement, en allendant son transfert à Lille

Une arrestation pour coups et blessures.

police de sûreté a procedé jeudi à 1 heures de l'apre midi, rue de l'Alonette, à l'arrestation pour coups et ble sures, d'un déchargeur de bateau, Emile Gethais, âgé de 19 aus, habitant rue de la Guinguette.

Croix, — L'installation du tétéphone. — L'installati du tétéphone est complètement terminée, à la mairie Croix. Le service sera officiellement ouvert le ter juin

Ascq. — Un pendu. — Jeudi matin vers 6 heures, roisins ont tronvé pendu dans son grenier un viei

voisns on trouvé pendu dans son grenter un vieillard de 61 aus, Victor Depraeler. Ce malbeureux, qui viveillard de mendicité, avait été surpres, il y a quelques jours, par un cabar-lier, la main dans le coinptoir. On suppose qui Depraeler, dans la craînte d'être poursaivi a mis fin à se jours. M. le docteur Delbara a constaté le décès. La gen darmere a fait les constatations d'usage.

darmerie a fail les constatations d'usage.

Annappes. — Un ircendie. — Jeudi soir vers qualre heures, un incendie a complètement détruit une meule de paille appartenant à M. J.-B. Liénart, cultivateur à Annappes. Les pompiers de chez M. Agache, d'ilem, sonit arrivés aussitot, mais n'ont pu que préserver les bâtiments de la ferme. Les dégâts sont évalues à 230 francs. La gendarmerie a ouvert une enquête.

— Entre buveurs. — Léon Delporte et J.-Bte Constant, journaiters à Amappes, étaient attablés mercredi soir, à l'estaminent Debucquoy. Une discussion surgit eux, et Delporte, qui a roue de coups J-Bte Cons entre de l'objet d'ure plainte qui a été déposée et lant, a mains de la gendarmerie de Lannoy.

Nous recommandons instamment la lecture du discours prononcé, le 18 mai, à Clermont-Ferrand, par le R. P. Monsabré, à l'occasion du 8° centenaire de la 1° Groisade : La Croisade au X IX siècle. En vente, à l'aris, aux bureaux de la Revue Thomiste, 2221, faubourg St-Honoré, 50 centimes. La librairie du Journal de Roubaix se chargera volontiers de procurer cette brochure à ceux de nos ecteurs qui lui en feront la demande. 40207-93634

La Librairie du *Journal de Roubaix* offre, pour prix minime de **1 fr.**, un excellent firmbre La Librarie du Journal de Rouvala Oire, pour le prix minime de 7 fr., un excellent timbre caouthoue monté sur plaque métal et enfermé dans une jolie boite en métal blane inoxydable. — Le même, avec manche, depuis ‡ fr. 50 jusqu'a 2f. 50, selon le genre. Initialesentrelacées 0 f. 50 f

Corsets parisiens dernier genre. Elégance, souplesse, solidité, Mademoiselle Haverbèque, rue des Arts, 56, Roubaix.

Communications

Un strange micide. — Depuis plusieurs années. Jules Delporte, agé de 38 aus, demeurant à la Diaméhe-Porte, cour Derville, 3, he travaillait pius et ne voulait même plus sortir de sa chambre, le temps ei temps settlement; quand sa famille, composée de sa feitinte et de clirie enfants de 19, 46, 48, 14 et 40 ans, était couchée; if départassait quelque peu son taudis des immondices. Touté la maison était dans un état d'ancoyable abandon, sous tous les rapports, elle était confée aux plus jeunes enfants de la confée de la police. La manuel de la courit aussiéét avertir le poste ; on lui demanda si la corde avait été côtipée, il répondit que les voisites avaient hien recommandé de été pas toucher au cadavre avant l'arrive de la police. Voilà un préjugé qu'il faudrait bien détruire, dans l'intérêt même de l'humanité.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

depuis 3 francs le cent.

MPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le
Journat de Roubaix (Grande édition) et dans le PetiJournat de Roubaix.

BEURRE D'OOSTCAMP garanti pur a 3,20 le kilog MAISON GENTRALE DE LA LAITERIE D'OOSTCAM A ROUBAIX, RUE DU BOIS, 13 — SUCCURSALES —

A ROUBAIX
e du Bois, 43:
e du Bois, 43:
e l'elers-de-Roubaix, 43:
e l'elers-de-Roubaix, 43:
e d'il alle, 34:
e d'il alle, 34:
e d'il alle, 34:
e d'il alle, 34:
e de l'indication de l'alle, 34:
e de l'il alle, 34:
e l'alle, 44:
e l'alle, 45:

ne Notre-Dame, 27;

Eviger sur le papier la vignette d'Oostcamo et aurres mottes de beurre la marque de la laiterie 18790. oostcamp,

WATTRELOS

Translation du cimetière. — M. le Maire de Wat-relos vient de faire publier l'arrelé suivant aux termes uquei li est offert, au nom de la commune de Wattre-los, aux propriétaires ou localaires des immeubles expro-riés par le jugement ci-dessus visé, les indemnités ci-

los, anx proprietaires ou rectaires use similarities expropries par le jugement ci-dessus visé, les indemnités caprès par le jugement ci-dessus visé, les indemnités caprès de l'activateur à l'activateur à Tourcoing (Croix-Rouge) aux pares 35, 2436 francs. — Castel Pierre, rentier à Ronet, usuffraitier, pour 4 factare 3690, 8 608, pour les mineurs. — Dubruile Julies, cultivateur à Wattrelos. — Doursile Julies caprès de l'activateur à Martrelos. — Delueste Sophie, rentière à Wattrelos. — Delueste Marie-Catherine, veuve Décourt, cultivat à Bondues. — Delueste Palmyre, épouse Bhaltuin Atexandre, cultivatrice à Leers (France). — Delueste Barie-Catherine, veuve Décourt, cultivat à Bondues. — Delueste Barie-Catherine, veuve Décourt, cultivat à Bondues. — Decottignies. — Decottignies Henri, espouse Bhaltuin Atexandre, cultivatrice à Leers (France). — Decottignies, cultivateur à Marque-n-Barroul. Hespel Auguste, cultivateur à Marque-n-Barroul. Hespel Auguste, cultivateur à Marque-n-Barroul. — Hespel Jean-Baptiste, cultivateur à Marque-n-Barroul. — Hespel Jean-Baptiste, cultivateur à Marque-n-Barroul. — Les continue fermier-bocataire.

Un carroasel. — Un grand carrousel monté, organisé au profit des pauvres de la commune, aura lieu le 23 juin à 5 heures du scir. 430 francs de prix seront répartis entre les vainqueurs. La mise est de 3 francs.

Le fraude, — Mercrodi soir vers 11 heures, les préposés des donanes Malfait et Desor, de service à la ferrie Six, ont arrêlé le nomme Goorges Jacob, apprétuur, agé de 28 ans, demeurant à Roubaix, qui était porteur de 14 kilos de poivre, d'une valeur de 33 francs.

ENTREPRISE GÉNERALE D'AMEUBLE MENTS & OBJETS D'ART MOREL-GOYEZ, tapissier décorateur, LILLE, 19 et 27, rue Royale, 19 et 27, LILLE

GRANDE POISSONNERIE ROUBAISIE. NE 31. RUE SAINT-GEORGES, 31

J. DUCROCO, Propriétaire

— COURS du Vendredi 31 Mai 1895

— Toute commande de poissons fins pour diners, noces et banquets exécutées dans les 54 heures. Prière de donner les commandes avant midi.

Crustaces to the mint.

Since the course of

ÉCREVISSES VIVANTES 1.50 dans CONSERVES DE POISSONS

Le loi sur les boissons. — Nous rappelons que l'est aujourd'hui vendredi, à huit heures du soir, ju'aura lieu, dans la salle du Casino, une réuniou ublique dans laquelle M. fron fournira des expli-ations sur le projet Ribot relatif au régime des poissons.

Le classement des chevaux. — Les opérations ont commencé mercredi après-midi, sur la place Thiers: le premier jour on a examiné 200 chevaux; et jeudi un peu plus de 400.

La commission se compose de MM. Lemaire, lieutenant au 27e d'artillerie; Rousseau, vétérinaire à Nieppe; Diéval, représentant l'administration; Monnier, membre civil; Constant Hercelle, chef du bureau militaire; et d'un maréchal-de logis, secrétaire.

Voilà un préjugé qu'il faudrait bien détruire, dans l'intérêt mem de l'humanité.

Nouvelle série de graves accidents. — En remettant une courroie à une carde, Frédétic Decock, âgé de 55 ans, bolineur, chez MM Maiard et Cie, a eu te bras ganche pris par une courroie voisine; il a été riolemment projeté sur le soi, et il a séte relevé avec le bras ganche pris par une courroie voisine; il a été riolemment projeté sur le soi, et il a séte relevé avec le bras ganche l'accident et une plais assez grave a la Mouscron, après avoir reçu les soins de M. le docteur Brunet.

— Une doublouse, Germaine Devos, agée de 17 ans, demeurant à Neuville, hameau du Christ, a eu le bras droit pris entre les tambours, en nettoyant un métier continu à la marche. Il a failu plus de vingt minutes pour dégager la pauvre fille, qui a une fracture compliquée au bras droit et une plais étendue à la face. M. le docteur Carette, qui lui a donné des soins, a déclaré que la guérison demandersit deux mois au minimum.

— En prenant une cuiller d'acide, pour sjolete que la Croix et travaillant chez M. Vanoutryve, s'est grièvement blessé en lombant sur les genoux. M. le docteur Bernard a déclaré que l'incapacité de travail serail de un mois au moins.

— Pendant que Oda Vérak, âgée de 18 ans, doubleuse chez M. Leplat, rue Jean Legrand, demeurant à Risquos-Tout, était à son métier, une pince de fonte se délacha et, on lu tombaut sur le bras gauche, lui fractura le radius. Elle a reçu les soins de M. le docteur Fichaux.

tura fe radius. Eile a recti les soins de m. se docteur Fichaux.

— Un ouvrier lisserand, Pierre Decaville, âgé de 33 ans, occupé chez M. Tiberghien, rue de l'Alma, est lombé d'une échelle et s'est fait une entorse du pied droit. Il a dét reconduit eu volture à son domicile, aux Orions, après avoir recu les soins du docteur bunche. de peine chez Ma. Tiberghien, rue de l'Alma, s'est domé un tont de reins en soulevant une caisse et ne pourra reprendre son travail que dans une dizanne de jours.

Outrages publics à la pudeur. — Gest en présence de deux pelties filles de 10 ans, qu'un individu, Victòr Buhaut, agé de 38 ans, charretier, demourant au Blanc-Seau, rue du Labyrinthe, é est livre, dans la pâture Bonle, aux actes les plus réprébensibles. Sur la plainte des parents, il a eté arrèté, par le briga-dier des gardes-champêtres belporte.

dier des gardes-champétres belporte.

Blanc Seau. — Un noyé. — Un jeune ouvrier, employé chez M. Van Ottryve, a été, jeudi soir, victime de son impradence. A la sortie de l'atelier, vers 7 beures et demie, Michel Van Overbeke, âgé de 17 ans, avait suivi cinq de ses camarades qui alliaient se baigner dans le canal, auprès de la passerelle jetée à l'embouchure de l'embrandement de Tourcoige, Il ne savait play inager, waits enhardi par fa vue des explôtis des inagents, il pri le parti de se déshabilier et se jeta à l'eau. Mailieur reusement il venait de manger et, pris par une crampe, il comment de la surface. A ce moment arrivait un des gardes du Blanc-Seau et ses camarades prirent la fuite.

Une barque fut immédiatement requise et l'on procéda aux recherches. Mais ce ne fut que près d'une houre, qui a été transporté à l'ibitel-Dieu. Le père, qui habite les Cent Maisons à Mouveaux, se trouvait une les luvait les recherches avec un désespoir navarant. Plus de 500 personnes assistaiont sur la berge à oette triste opperation.

Ronce. Comprendement de l'entre le canale de son personnes de sistaites de l'en procéda.

de 300 personnes assistaient aur la berge à cette triste opération.

Roncq. — Commencement d'incendie. — Mercredi, vers à heures et deuile, un commencement d'Incendie s'est déclaré dans un estaminet du Blanc-Four, Au Tonkin, occupé par M. Pourquoy. Le feu s'est déclaré dans un estaminet du Blanc-Four, Au Tonkin, occupé par M. Pourquoy. Le feu s'est déclaré dans un appenies sous les combles, do ne avait entassé de la paille et d'autres débris. Une pompe de Blanc-Four amenée sur les lieux par le lieulenant et par le pompier Castel, et servie par des voisins, a eu raison de l'incendie en moins d'une demi heure de temps. Les dégats fort peu importants, évalués à environ 400 francs sont couverts par une assurance. Le propriétaire de l'immeuble est M. Lepers, fermier à Roncq.

Marcq en Barcqul. — Une petite fille ecrasée par une voiture. — Jeudi vers 5 b. du soir, le quartier du pont de Marcq a été le théâtre d'un pânible accident qui a vivement impressionné touis les personnes qui en ont été lémoins.

Une petite fille de 21 mois, Adrienne-Clémence Delatre, jouait sur la chaussée devant là demeure de ses parents, cabarcliers à la « Descente du Tramay, » Ac en moment passait un caume passait en des ronses du charlot passa sur le corps de la pauvre eufant. Ce fut la maibeurenes rière, étemoin de l'accident, qui releva la blessée, toute meurtrie. On chercha immédiatement un médecin de Lille qui passait en ce moment donna à la jeune victime tous les soins que comportait son état. La situation, tout en étant très grave, ne semble pas décespérée, aucun organe essentiel n'ayant été atteint. If fant cependant redouter des complications utlérieures. Quant au camionneur, cause de l'accident, n'il s'était empressé de disparalire et personne, nous dit-on, n'a songé à noter ni le nom ni l'adresse du propriétaire de la voilure. Une enquête est ouverte par M. le commissaire de police de Marcq.

A PORTEUSE

AVIER DE MON

L'INCENDIAIRE XXXI

Georges s'habituait à la cure où on l'enveloppait d'affection, où on le comblait de caresses.

Madame Darier retrouvait avec cet enfant la joie de la maternité qu'elle avait goûtée un instant jadis.

Georges aimait à l'adoration supetitemaman Ctarrasse.— C'était ainsi qu'il la nommait.

Le gamin réunissait en lui, du reste, tout ce qu'il fallait pour se faire aimer, aussi l'abbé Laugier ressentait une tendresse profonde à l'endroit de ce pauvre être innocent à qui la justice, sans doute, allait enlever sa mère...

enlever sa mère...

Trois nois s'étaient écoulés depuis l'arrestation de la veuve de Pierre Fortier.

Le jugement devait avoir lieu dans une huitaine de jougement devait avoir lieu dans une huitaine de

jours.

A l'âge de Georges les enfants oublient vite,
Georges n'oubliait pas encore, mais il pensait déjà
moins souvent à sa mère dont on évitait de parler
devant lui.

— Si la malheureuse est condamnée. — disait ma-

et nous n'aurons point laissé le chagrin et la hon envahir son âme... — M'approuves-tu? — Je t'approuve de toutes mes forces, chère sœur. — C'est une bonne pensée qui t'est venue, mais pou la réaliser nous devons attendre que le jugement so rendu.

Des qu'on ouvrit les portes, cette salle se trouva bondée.

Les jurés arrivèrent, puis la cour.
On amena l'accusée; — le président des assises déclara l'audience ouverte.
La détention, la mise au secret, la conviction de son impuissance absolue dans la lutte qu'elle allait soutenir contre la justice, avaient brisé Jeanne et anéanti chez olte toute énergie physique et morale.
D'avance elle se sentait condamnée.
— Mes enfants, mes pauvres enfants! — se disaitelle avec désespoir. — Ne les reverrai je donc jamais?... jamais plus ?..
L'abbé Laugier, 'sa sœur et Étienne Castel étaient venus à Paris pour assister à l'audience où Jeanne serait jugée.
La liste des témoins comprenait un grand nombre de noms.

tion du ministère public ne s'appuyait sur aucune preuve.

La parole fut donnée à Jeanne.
Quoique ne conservant pour ainsi dire aucun espoir de démontrer son innocence, la pauvre femme ne s'abandonna point, parla d'une façon fenergique et expliqua au tribunal les motifs de sa fuite: les menaces de Jacques Garaud, ses violences, et l'anéantissement par le feu de la lettre écrite par lui.

Co récit, au lieu de concilier à l'accusée la bienveillance des jurés, les irrita.

Le cynisme de Jeanne leur parut monstrueux.

La miserable créature osait calomnier l'homme qui avait payé de sa vie son généreux dévouement à son patron!

Ce nouveau crime couronnait dignement les crimes antérieurs.

antérieurs.
On avait nommé à Jeanne un avocat d'office.
C'était un homme de talent, et il le prouva.
Une seule chose manquait à son plaidoyer, — la conviction.
Comment aurait il semblé convaincu, lorsque luimeme ne croyait pas à la non-culpabilité de sa matin.

s(gnerons désormais l'ex-contremaire, — occupait que cabine de première classe et n'avait, ou du moins pouvait n'avoir auœune relation avec les pauvres dia lieu à dix heures du même ne croyait pas à la non-culpabilité de sa

cliente?
Après la réplique du ministère public, le jury rendit dans la salle de ses délibérations.
Son absence ne dura pas plus de vingt minutes.
Lorsqu'il revint, un grand silence se fit.
Le chef du jury prit la parole.
A l'unanimité, les jurés déclaraient l'accusée c pable du crime d'assassinat, d'incendie et de vol.
A la majorité des voix, ils admettaient des circos

d'elle et mettait sa vie en danger.

d'alle et mettait sa vie en danger.

Jacques Garaud. — dont la condamnation de Jeanne se pour le crime qu'il avait commis rendait. plus complète encore la sécurité. — s'était, nous l'avons dit embarqué à Londres sur le Lord-Maire, un paquebot des Messageries en partance pour New-York.

A bord de ce paquebot se trouvaient cent vingt-trois passagers allant à des destinations différentes.

Ces passagers, dont un assez grand nombre étaient Américains, appartenaient à toutes les classes de la société.

Ces passagers, dont un a formation de control de contro

Paul Harmant était arrivé l'un des premiers. Avant de descendre dans sa cabine il attendait, coudé au hastingage, que l'embarquement fût ter-niné, que le second du myire eut procédé à l'appel

naître de l'ouvrier intelligent, mais loustic et ban becheur.

Vêtu d'un costume de velours à côtes, comme en portent les mécaziciens ou les charpentiers, et tenant une patite valise à la main, il était blond, maigne et pâle, complètement imberbe, sauf un soupron de moustache au dessous des narines; et un sourire gouailleur semblait avoir élu domicile sur ses lèvres minces.

Ses petits yeux d'un bleu d'acier, aux prunelles mobiles, offraient une expression d'astuce et de malignité.

Sa tournure déhanchée était celle des ouvriers qui réquentent les assommoirs beaucoup plus que les atoliers.

Celui-ci tourna la tête du côté de ses nouveaux voisins et ses regards s'arrêtèrent avec complaisance sin et ses regards s'arrêtèrent avec complaisance mile pour de mille, blonde aux yeux bleus, grande et mince, admirablement bien faite, délicieusement jour et de mince, admirablement bien faite, délicieusement voyagetir, et de l'admiration qu'exprimaient ses regards s'arrêtèrent avec complaisance mille, blonde aux yeux beux, grande et mince, admirablement bien faite, délicieusement voyagetir, et de l'admiration qu'exprimaient ses regards s'arrêterent avec complaisance mince, admirablement bien faite, délicieusement voyagetir, et de l'admiration qu'exprimaient ses regards s'arrêterent avec naitre de l'ouvrier intelligent, mais loustic et ban bocheur.

Vêtu d'un costume de velours à côtes, comme en
portent les mécariciens ou les charpentiers, et tenant
mo potite valise à la main, il était blond, maigre et
pâle, complètement imberbe, sauf un soupçon de
moustache au-dessous des narines; et un sourire,
gouailleur semblait avoir élu domicile sur ses lèvres
minees.

Ses petits yeux d'un bleu d'acier, aux prunelles
mobiles, offraient une expression d'astuce et de malignité.

Avant de descendre dans sa cabine il attendait, accoudé au bastingage, que l'embarquement fût terminé, que le second du myire etit procédé à l'appel
nominal des voyageurs.

Jusqu'à cette époque le mécanicien n'avait mis les
pieds sur un navire que pour aller de France en Angleterre.

En conséquence il regardait avec curiosité tout ce

DE PAIN PREMIÈRE PARTIE

— Si la malheureuse est condamnée. — disait mas aume Darier à son frère. — mieux vaut qu'il ne se souvienne point, et qu'il ignore plus tard la souillure faite à son nom.. — D'ailleurs j'ai un projet... — Lequel, chère seur. — Celui d'adopter cet enfant si le jury se montre sévère et inflige à sa mère une peine de longue de noms. En tete se trouvaient ceux du caissier Ricoux, de ne ferons un homme dont nous serons flers un jour, M. Labroue.

Le jour où le jugement devait être rendu arriva.
Le trible crime d'Alfortville avait fait d'autant plus de bruit que la victime êtat ur ancien élèvede l'Ecole polytechnique, un homme connu et estimé.
Une foule considérable, difficilement contenue par les gardes de Paris et les gardiens de la paix chargés du service d'ordre, envahissait dés le matin les abords de la salle des assises.
Dés qu'on ouvrit les portes, cette salle se trouva bondée.

Il était écrasant, Après l'avoir écouté, la foule, entassée dans la aste salle de la cour d'assises, considérait Jeanne omme la dernière des misérables. On procéda à l'interrogatoire des témoins. Nous ne reviendrous pas sur les dépositions que os lecteurs connaissent et qui accablaient l'ac-